

Clos-Langlois Conseil de Quartier

Année 2022 n°3—samedi 25 juin 2022

La réunion s'est tenue en présence de:

Monsieur Abdallah BENBETKA, Adjoint au maire référent du conseil de quartier,

Monsieur Ludovic LECOMTE Adjoint au maire référent du conseil de quartier était excusé,

3 habitants étaient présents

Sommaire :

- Déambulation dans le quartier pour repérer les espaces à végétaliser.
- Echanges sur l'actualité du quartier et de la Ville

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Déambulation dans le quartier pour repérer les espaces à végétaliser.

Lors de cette déambulation des suggestions ont été proposées dont la faisabilité sera travaillée avec les services de la Ville. Si à moyen ou long terme ces suggestions débouchaient sur des projets d'aménagement, un ordre de priorité serait décidé avec les habitants du quartier. **4 lieux ont été repérés:**



1. Allée longeant le gymnase Paul Eluard (anciennement lieu de stationnement).

Suggestions:

- création de jardins partagés
- aménagement d'un îlot de fraîcheur, à l'écart de l'agitation de la ville.

2. Espace en pente sous le gymnase Paul Eluard, avant le parking du commissariat.

Une grande partie de ce lieu est bétonné. Déminéraliser est un coût très conséquent. Sur cet espace en pente, un aménagement léger permettant une amélioration de l'aspect visuel est recherché.

Cette friche, voisine d'un parking et donnant accès à un passage assez emprunté, provoque un sentiment d'abandon voir d'insécurité. Des plantations rustiques apportant de la couleur (sauges arbustives, graminées, ...) pourraient participer à rendre cet espace plus agréable.



3. Entrée de la Résidence du Marronnier, propriété OPH.



Embellissement de cet espace détente.

4. Petite place avenue Lucien Français à côté du Bar.



Positionner des jardinières

Cette placette située avenue Lucien Français, au croisement de la rue Burnley, est la propriété de l'OPH. Les habitants sont nombreux à l'utiliser. Les places assises sont en plein soleil et l'été son usage en journée est moins important.

Suggestions / questions :

- ⇒ mettre des jardinières de chaque côté des bancs pour faire pousser sur une treille des végétaux apportant de l'ombre.
- ⇒ Restaurer l'ilot central en le végétalisant avec des fleurs vivaces et colorées.
- ⇒ Est-ce que cet ilot a été une fontaine ?
- ⇒ A proximité, le sous-bassement du parking OPH sur le toit des commerces de l'avenue Lucien Français, pourrait accueillir des jardinières pour végétaliser cette partie très bétonnée.

Echanges sur l'actualité du quartier et de la Ville

- ⇒ Retour sur une question de nuisance nocturne d'une aire de jeux, résidence le marronnier, avec un fait complémentaire : l'éclairage toute la nuit incite l'utilisation du lieu très tardivement.
- ⇒ Abattage des arbres Parc Chérioux, peut-on faire en sorte que ce parc soit préservé ?
- ⇒ Un nombre conséquent d'arbres au droit du chantier de construction à l'intersection de la rue neuve et de l'avenue Paul Vaillant Couturier ont été abattus . Etait-ce sur un lieu communal ?
- ⇒ Les habitants dénoncent une vitesse excessive des automobilistes sur l'avenue Lucien Français.
- ⇒ Quel avenir pour le parc des lilas ? Chaque weekend de nombreux barbecues sont organisés dans l'ensemble du parc. Est-ce que des contrôles sont effectués et par qui ?

Réponses aux questions en attente

- ⇒ Il y a des bornes d'apports volontaires sur l'avenue Youri Gagarine, au 26, il manque des indications sur les déchets que l'on peut y déposer notamment le verre.

Réponse : Les animateurs déchets ont apposé la signalétique sur la borne enterrée de collecte du verre le 16 mai dernier.

- ⇒ Pourquoi la mise en place des bornes enterrées pour l'apport des déchets a-t-elle été stoppée à la résidence Lucien Français ?

Réponse : Des travaux préalables sont nécessaires et des contraintes techniques ont retardé leur mise en œuvre.

- ⇒ Une remarque est faite sur l'arrachage ou le non-respect des affiches électorales.

Réponse : Cette remarque a été communiquée aux services compétents, à ce jour aucune réponse n'a été donnée.

- ⇒ Résidence des Tilleuls 26 avenue Youri Gagarine, une résidente témoigne d'un problème de tranquillité par rapport à une aire de jeu de la résidence voisine de la sienne. Elle se questionne aussi sur la replantation d'une haie d'arbres en remplacement de celle qui préservait l'intimité entre la résidence des Tilleuls et celle des Marronniers.

Réponse : 1 - L'aire de jeu pour petits enfants est accessible à tout moment, il n'y a qu'un seul jeu et il est en bon état. Cet espace peut difficilement être investi par des jeux de ballons. Sur la résidence il n'y a pas d'autre lieu pour accueillir des jeux d'enfants. A proximité de cette aire de jeux, un terrain de boules ne peut être investi pour accueillir les jeux de ballons. Cela ne minimiserait en rien le bruit qui importune la résidence des Tilleuls.

2 – La Haie a été replantée avec moins de sujets mais ces derniers sont plus espacés ce qui leur permettra un meilleur épanouissement. Il faudra du temps pour permettre à cette haie de rejouer son rôle de pare vue

- ⇒ Panne d'éclairage au parc des Blondeaux :

Réponse : Le Département du Val de Marne a été informé par les services de la Ville, mais ils ne peuvent pas se prononcer sur les délais d'intervention car Le Conseil Départemental n'a plus de marché d'entretien des éclairages pour le moment.

En fin de rencontre plusieurs souhaits ont été émis pour constituer un ordre de jour d'une prochaine rencontre.

- ⇒ Reprogrammer le thème de la tranquillité sur la voie publique avec la présence de la Police Nationale, de la Police Municipale et des services de la ville travaillant sur la question de la tranquillité publique. Selon la disponibilité du commissaire cette question sera traitée au prochain conseil ou sera reportée à la fin du 4ème trimestre de cette année.
- ⇒ Un autre ordre du jour a été envisagé: Prendre connaissance de la richesse de la vie associative du quartier.

La date précise n'a pas été choisie lors de la séance mais une rencontre début octobre conviendrait à l'ensemble des participants.

